

> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : [servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr)

web : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

## La Région Ile-de-France et le Conseil général de Seine-et-Marne poursuivent leur opposition à la fracturation hydraulique

Elles ont décidé de faire appel du rejet de leur recours contre le permis dit de « Château-Thierry ».

En avril 2011 la Région et le Conseil général de Seine-et-Marne ont déposé conjointement un recours contre l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2010 qui autorise la société TOREADOR ENERGY à effectuer des travaux de recherches concernant les gaz et pétroles de schiste, notamment sur le territoire de la commune de Doue en Seine-et-Marne.

Suite à son examen du recours en séance publique du 11 avril, le tribunal administratif de Melun a rejeté ce recours. Déterminés à faire obstacle aussi bien à l'exploration qu'à l'exploitation des huiles gaz et pétroles de schiste, la Région et le Conseil général ont décidé de faire appel de cette décision.

Les contrôles inopinés demandés par la ministre de l'écologie depuis l'automne dernier, et le retrait par la préfète de Seine-et-Marne de la phase 2 du « permis de Nemours » le 30 avril les confortent dans leur action.

Pour Jean-Paul Huchon, « *la priorité absolue c'est la transition énergétique. L'exploitation de ces ressources n'est pas une solution, même à court terme. Il faut faire des choix. Celui de la Région c'est de promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables* ».

De son côté, Corine Rufet, Vice-présidente en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, souligne que « *chercher du pétrole c'est regarder vers le passé. Avec la transition énergétique nous voulons inventer un nouvel avenir pour les territoires. La Seine-et-Marne est pour la Région un territoire prioritaire en matière d'énergies renouvelables et de préservation de l'environnement* ».

Pour Vincent Eblé, Sénateur et Président du Conseil général de Seine-et-Marne, « *Depuis 2006, nous nous battons avec nos partenaires pour faire respecter un Plan départemental de l'eau applicable à tous les Seine-et-Marnais : collectivités, agriculteurs et particuliers. Alors que cette politique porte enfin ses fruits, pourquoi remettre en danger la qualité de l'eau quand on sait qu'une mauvaise étanchéité des puits peut conduire à la contamination des nappes phréatiques ?* »

Jean Dey, 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil général chargé de l'environnement et du développement durable rappelle d'ailleurs qu'en Seine-et-Marne, « *la nappe du Champigny, qui alimente plus d'un million de Franciliens, connaît des restrictions répétées. Elle a d'ailleurs été classée par l'Etat en Zone de Répartition des Eaux (ZRE). Dès lors, il paraît parfaitement irresponsable de laisser des pétroliers gaspiller d'immenses quantités d'eau lorsque l'on sait qu'un seul puits, pour une simple fracturation, utilise 15 à 20 000 m<sup>3</sup> d'eau !* »

A l'occasion d'un débat organisé ce soir\* à Mareuil-les-Meaux (77) par Ile-de-France environnement, dans le cadre du débat national pour la transition énergétique, Corinne Rufet, et Marie Richard, Vice-présidente du Conseil général, iront débattre avec les habitants des enjeux de la transition énergétique.

\*de 20h à 23h (Salle des fêtes - Place Jean Jaurès).

**Contacts presse :**

Conseil régional Ile-de-France : Murielle Gillet - 01 53 85 57 33

Conseil général Seine-et-Marne : Jocelyn Defawe - 01 64 14 60 42